

Population, démographie

Le nombre d'habitants d'une commune ou d'un quartier et son évolution dans le temps constituent une information de référence pour tous les décideurs. Ce décompte est une des missions fondamentales des recensements de population réalisés par l'Insee ; ils permettent historiquement d'obtenir des informations exhaustives et fiables à l'échelle des quartiers. Le passage depuis 2004 à l'enquête annuelle du recensement, dont les premiers résultats à l'échelle infracommunale seront disponibles progressivement à partir de mars 2009, offre des perspectives de suivi annuel des quartiers, mais marque aussi une rupture dans les pratiques d'observation en termes d'exploitation des données du recensement et de suivi des séries longues.

De même, le thème de la mobilité résidentielle et son impact sur la polarisation sociale des quartiers ont été développés à l'échelle infracommunale, notamment dans les rapports annuels de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus). Dès 2005, ces travaux d'observation ont montré l'ampleur de la mobilité individuelle sur une période intercensitaire : plus de 60 % des habitants des zones urbaines sensibles (ZUS) ont changé de logement entre 1990 et 1999. Par la suite, ces analyses ont fait appel à d'autres sources complémentaires au recensement Insee (fichier des logements à l'échelle communale - Filocom). L'ambition est de disposer d'éléments qui permettent de rendre compte régulièrement des évolutions du peuplement résidentiel dans les quartiers, à la fois en ZUS et hors ZUS, et de décrire notamment des phénomènes de mobilité, d'entrées et de sorties de ces zones. Les inflexions dans les profils des nouveaux arrivants apparaissent comme un thermomètre de la dynamique des quartiers.

Enfin, la baisse de la taille moyenne des ménages et le vieillissement de la population (notamment celle de la tranche d'âge née pendant le baby boom) animent de nombreux débats au sein des collectivités ; ces évolutions interrogent les élus sur les besoins des populations en termes d'habitat, de services et d'équipements. Mais ces problématiques ne représentent qu'un des nombreux aspects soulevés par l'analyse des caractéristiques de la population, ces dernières servant également de référentiel pour le calcul d'autres indicateurs destinés à comparer, à un moment donné, certaines populations spécifiques à l'ensemble de la population du quartier.

RÉDACTEURS :

Philippe CHOFFEL,
Responsable de l'Observatoire
national des ZUS, Délégation
Interministérielle à la ville

Philippe HEROQUER, Chargé
d'études Habitat - Observatoire,
Agence de développement et
d'urbanisme de Lille Métropole



Questionnements

1 • État des lieux

- Combien d'habitants résident dans le quartier ?
- Quelle est la structure démographique (âge, sexe) de la population du quartier ?
- Quelle est la composition des ménages (âge, taille, familles monoparentales, couples avec ou sans enfant, structure familiale, catégorie socioprofessionnelle...) ?
- Quelles sont les nationalités représentées ? Quelle est la part de la population immigrée ?
- Quelle est la part des populations spécifiques (étudiants, personnes âgées, personnes handicapées) ?

2 • Dynamique et analyse d'évolution

- Comment évolue la population d'un quartier ?
- Quelle est l'évolution de sa structure démographique (âge, sexe) ?
- Quelle est l'évolution de la composition des ménages ?
- Quelles sont les caractéristiques des personnes emménagées récemment dans les quartiers (âge, sexe, revenus, nationalité...) ? Quel est le taux de renouvellement ?
- Quels sont les ménages les plus mobiles ? Quels sont les profils sociaux des ménages qui entrent et qui sortent selon les quartiers ?
- Constate-t-on une spécialisation des quartiers sur ces différents critères (origine sociale, classe d'âge, nationalité) ?

3 • Actions, dispositifs mis en œuvre

- Quelles sont les actions mises en œuvre par les collectivités pour adapter les services et les équipements à l'évolution de la population du quartier (vieillesse, petite enfance...) ?
- Quels sont les moyens mobilisés pour améliorer le maintien au domicile ou dans la commune des personnes âgées et des personnes dépendantes (restauration à domicile, hébergement, services...) ?
- Quelles sont les actions d'informations mises en œuvre par les collectivités pour accueillir les nouveaux habitants (réunion d'accueil, livret...) ?

Sources

Sources principales

Le recensement de la population – Insee

Le recensement de la population fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

Réalisée pour la première fois en 2004, le recensement repose désormais sur une enquête annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Il succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition. Ce n'est donc qu'à partir de 2008 que l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et que 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus auront été pris en compte dans le nouveau recensement ; ceci permettra de diffuser, à partir de 2009, les résultats complets du recensement.

Les échelles les plus fines pour la diffusion des données infracommunales (disponibles uniquement pour les communes de plus de 10 000 habitants) sont, de façon standard, l'IRIS 2000 (îlots regroupés pour l'information statistique) mais aussi, pour des prestations à la demande, des zonages infracommunales ; ces derniers correspondent mieux aux quartiers utilisés pour la mise en œuvre des politiques urbaines. Les bénéficiaires de ce service seront des organismes ayant une mission de service public, qui signeront une convention avec l'Insee. La zone infracommunale sur laquelle seront produits ces tableaux comportera au moins 1 000 logements.

► Diffusion des enquêtes annuelles de recensement en régime permanent à compter de 2009

• Calendrier de diffusion des populations légales :

- fin 2008 : pour toutes les communes, un chiffre de population légale au 1^{er} janvier 2006 (année médiane du cycle 2004-2008) ;

La règle : Chaque début d'année N (ex. : 2010), l'enquête annuelle permettra d'obtenir des résultats avancés au 1^{er} janvier de l'année N-3 (ex. : 2007) pour la France et chacune de ses régions, mais aussi pour un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants, celles enquêtées exhaustivement dans l'année concernée.

- mars 2009 : publication des populations légales des ZUS et des zones franches urbaines (ZFU) ;
- fin 2009 : diffusion des données statistiques à l'IRIS ;
- courant 2010 : diffusion des données statistiques des ZUS et des ZFU.

• Calendrier de diffusion des résultats statistiques détaillés : mise à disposition progressive à partir de mi-2009

La règle : Les résultats détaillés de l'année N-3 (ex. : 2007) seront produits l'année N (ex. : 2010) à tous les niveaux géographiques, jusqu'à l'IRIS, et porteront sur l'année médiane des cinq dernières années, c'est-à-dire sur N-3 (ex. : 2007, année médiane du cycle 2005-2009).

Niveau 1 : Chiffres clés

Composition socioéconomique des communes et des quartiers jusqu'au niveau IRIS et quartier politique de la ville. Six thèmes :

Thèmes	Sources
Évolution et structure de la population	Recensement de population (RP) exploitation principale et état civil
Emploi / population active	RP exploitation complémentaire, limité aux zones de plus de 2 000 habitants
Formes et conditions d'emploi	RP exploitation principale
Diplômes / formation	RP exploitation principale
Famille / situation matrimoniale	RP exploitation complémentaire, limité aux zones de plus de 2 000 habitants
Logement	RP exploitation principale, tableaux spécifiques DOM

Niveau 2 : Tableaux détaillés (structure de la population jusqu'au niveau IRIS et quartier politique de la ville)

Ils s'inspirent de ceux du recensement de la population de 1999 repartis en douze thèmes. Le niveau de détail des nomenclatures dépendra de la taille des communes, classée en trois tranches :

- 2 000 à 10 000 habitants
- 10 000 à 50 000 habitants
- plus de 50 000 habitants

Les IRIS et les quartiers politique de la ville correspondent au niveau de nomenclature identique à celui des petites communes.

Niveau 3 : Bases de données téléchargeables

- tableaux téléchargeables sur Internet
- disponible pour l'ensemble des communes

Pour les spécialistes analysant le territoire, le niveau de détail est voisin de celui disponible pour les plus grandes communes. Des avertissements méthodologiques (notamment ceux liés aux questions de sondage) seront précisés à l'internaute.

Niveau 4 : Fichiers de données individuelles

Fichiers détails anonymisés, le nombre de variables et de modalités diffère selon les niveaux géographiques :

- un fichier logement (au niveau IRIS et commune)
- deux fichiers individus
- trois fichiers mobilités / migrations

► *Les évolutions liées au nouveau recensement*

(extrait du site Internet de l'Insee, <http://www.insee.fr/fr/ppp/sommaire/imeths01n.pdf>)

C'est au niveau communal que la différence de traitement entre les communes au-dessous ou au-dessus du seuil de 10 000 habitants a le plus d'implications. En effet, les communes de moins de 10 000 habitants, recensées exhaustivement tous les cinq ans, connaîtront une situation assez proche de celle qui prévalait lors des recensements généraux. L'intervalle intercensitaire étant réduit à cinq ans, elles bénéficient d'une actualisation plus fréquente, mais ponctuelle. En revanche, dans les communes de 10 000 habitants ou plus, la collecte et donc le rafraîchissement sont annuels. Toutefois, les résultats qui en découlent sont d'une nature différente (sondage) de ceux, ponctuels, des recensements généraux et nécessitent donc une certaine accoutumance pour donner leur pleine mesure.

En particulier, le recours à l'échantillonnage, même à un taux élevé de 40 % sur cinq ans, a marqué une rupture majeure dans l'esprit des utilisateurs. Il faut pourtant rappeler que les recensements généraux n'étaient jamais exploités exhaustivement pour toutes les variables et que certaines d'entre ces dernières – comme la profession et la catégorie socioprofessionnelle, mais aussi l'activité économique ou les structures familiales – n'étaient exploitées que pour un quart des individus. Dans le nouveau recensement, les variables profession, activité économique et structures familiales sont exploitées, comme par le passé, sur un quart des questionnaires des communes de moins de 10 000 habitants, mais sur la totalité des questionnaires collectés dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Dans ces communes, on atteindra donc un taux de 40 % pour ces informations au lieu de 25 % par le passé.

En second lieu, les données du recensement général, portant toutes sur une même date, présentaient un caractère plus concret et rassurant que l'accumulation de données pendant cinq ans. Il incombe donc aux statisticiens producteurs de prouver aux usagers l'utilité, pour leurs besoins habituels, de résultats construits à partir de ces données collectées au cours de cinq années, et notamment de montrer que, par rapport à des résultats ponctuels mais utilisés plusieurs années après, des informations pluriannuelles présentant un caractère lissé permettent de mieux saisir les tendances de fond au-delà des bruits conjoncturels et de suivre les mouvements en cours plutôt que de les constater ex post.

► *Mesure des évolutions*

Toutes les évolutions devront être calculées sur une période de cinq ans, et jamais d'une année sur l'autre. Cela se traduit par un suivi possible à compter de 2014 pour les grandes villes (première évolution connue de 2006 à 2011), et 2011 pour un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants (première vague du recensement).

► *Mesure des mouvements migratoires*

La connaissance des mouvements migratoires au niveau communal est une préoccupation majeure des communes. Le recensement général ne permettait cette mesure que tous les huit ou neuf ans, donc à des intervalles variables, et induisait une analyse fortement normative de ces mouvements en les considérant stables sur la période et en occultant, par exemple, les phénomènes de retournement.

Le nouveau recensement mesure les migrations de la même façon qu'auparavant : on calcule le solde migratoire dit « apparent » en partant de l'évolution de la population, dont on retranche l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) tel que le

fournissent les statistiques de l'état civil. Le fait de pouvoir réaliser ce calcul à intervalles rapprochés permet de repérer plus rapidement les inflexions éventuelles des tendances. Compte tenu du caractère cyclique du nouveau recensement, il est demandé de calculer ces soldes sur un intervalle de cinq ans, mais on pourra actualiser ce calcul tous les ans.

Pour intégrer la non-simultanéité de la collecte des données, on émet l'hypothèse supplémentaire que les probabilités de migration ont une certaine inertie dont les évolutions ne sont significativement décelables que sur des périodes d'une certaine longueur. La conséquence de cette hypothèse est que, comme pour les autres variables du recensement, les résultats produits donnent une vision « moyenne » de la période et que les évolutions sont lissées. Cette façon de modéliser est usuelle en démographie, par exemple dans l'analyse de la fécondité.

► *Typologie d'IRIS*

Une des utilisations des résultats du recensement au sein d'une commune est la cartographie sociale de ses quartiers. Il s'agit le plus souvent d'établir une typologie des différents quartiers au regard de critères comme la structure sociale de la population, l'exposition au chômage, les caractéristiques du parc de logements et toutes caractéristiques présentant une assez grande inertie.

Des simulations réalisées sur des IRIS du recensement de 1999 montrent que le classement des IRIS n'est pas affecté par le recours au sondage. De plus, cette robustesse n'est pas affectée, bien au contraire, par la complexité des critères pris en compte pour réaliser la typologie. En revanche, ce type d'analyse peut désormais être mené à tout instant, sur la période des cinq dernières années, sans considération de la date du dernier recensement.

► *Zones à la demande*

Le nouveau recensement, parce qu'il s'appuie non plus sur la brique de base que constituaient les îlots en ville mais sur le répertoire des adresses (RIL – répertoire d'immeubles localisés), offre la possibilité de recomposer des territoires infra-urbains, non plus en terme d'îlots mais en terme d'adresses. Ainsi, il devient possible de produire des informations nouvelles, comme par exemple, dans le cas d'un projet de tramway, le nombre de personnes résidant le long d'un tracé envisagé.

Dans le cas d'un équipement urbain, la zone de chalandise est en général limitée à la proximité immédiate du commerce. Faute d'avoir des résultats sur une zone spécifique, il peut être utile de disposer au minimum d'une clé de répartition des résultats des IRIS englobants, par exemple le nombre de logements ou de personnes au niveau très fin de l'îlot ou même de l'adresse.

► *Cas des données bilocalisées*

Le cas des données de flux est sans doute celui qui interpelle le plus les utilisateurs.

Comment obtenir la même information qu'au recensement général où les flux, par exemple de déplacements de commune à commune pour raison de travail, étaient saisis au même instant ? Les communes étant recensées à des dates différentes, les déplacements d'une commune A vers une commune B seront observés une année donnée, alors que les flux réciproques, à savoir de la commune B vers la commune A, seront peut-être observés quatre ans plus tard !

Une simulation a été réalisée sur l'agglomération de Montpellier. La typologie des déplacements domicile-travail au sein de cette agglomération montre une très forte polarisation autour de la ville centre. Par ailleurs, dans une agglomération de cette importance, la répartition des communes de moins de 10 000 habitants entre les groupes de rotation de communes présente un caractère tout à fait équilibré. Ainsi, tous les ans, 45 000 habitants sont recensés en moyenne dans l'agglomération, les informations s'en trouvant alors régulièrement actualisées.

L'utilisation de fichiers complémentaires au recensement est en cours d'étude à l'Insee. Le fichier des déclarations annuelles des données sociales (DADS) pourrait prendre le relais pour les migrations domicile-travail.

► *Les constructions nouvelles*

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le plan de sondage tient compte spécifiquement des adresses nouvelles, pour lesquelles il est important de connaître le nombre exact de logements afin de réaliser les extrapolations. À cet effet, les adresses nouvelles sont enquêtées de façon exhaustive au maximum dans les cinq ans qui suivent leur entrée dans le RIL.

Chaque année, l'Insee dispose, sur les adresses nouvelles, de données exhaustives datées de trois ans en moyenne. Dès lors, une caractérisation statistique fine et annuelle des nouveaux habitants est envisageable au bénéfice des utilisateurs. C'est un apport non négligeable du nouveau recensement pour l'étude de la construction neuve, qui reste le plus souvent un phénomène conjoncturel à l'échelle d'une commune (un programme immobilier concentre généralement la construction neuve sur quelques années). Les recensements généraux, qui avaient lieu tous les huit ou neuf ans, ne permettaient pas d'appréhender de manière totalement satisfaisante la construction neuve.

De plus, une des composantes nécessaires aux projections de population scolaire est l'estimation du nombre d'enfants à scolariser par cycles d'études dans les constructions neuves. Les résultats du nouveau recensement apporteront une information fine pour l'estimation des taux de peuplement et de scolarisation.

Les fichiers des allocataires – Insee / Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) / Caisse d'allocations familiales (Caf)

Ces fichiers rassemblent des informations sur les allocataires – terme désignant les responsables des dossiers pour l'ensemble de la famille – mais aussi sur la population bénéficiaire – qui comprend l'allocataire, son conjoint, ses enfants et éventuellement les autres personnes à charge. Ces fichiers homogènes sur l'ensemble des CAF et disponibles pour la France entière incluent les informations suivantes : fiche signalétique de l'allocataire, état civil, régime d'aide, activité (suivie en mensuel), présence de prestations, allocations logement, données sur le revenu et le montant des prestations, données sur le RMI.

Il est donc possible d'analyser, à l'échelle communale ou infracommunale (cf. expérience de Grenoble), des indicateurs sur les types de ménages (monoparentaux, couples) et leur situation vis-à-vis de l'activité et des ressources, et d'identifier par exemple les enfants vivant dans des ménages à faibles revenus.

Les données des CAF permettent également d'appréhender des populations spécifiques, comme les étudiants par exemple. La quasi-totalité des allocataires étudiants perçoivent une aide au logement.

Cette source est renseignée dans la fiche thématique consacrée aux niveaux de vie et pauvreté.

Le fichier des logements à échelle communale (Filocom) - Direction régionale de l'équipement (DRE) / Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) / Centre d'études techniques de l'équipement (Cété) Nord-Picardie

Cette source permet de caractériser l'occupation du parc de logements selon la composition des ménages (notion de nombre de personnes à charge) et leurs revenus ; elle offre également une approche sur le profil social des emménagés récents.

L'analyse de ces données permet de mener, tous les deux ans, une analyse fine de la disparité des communes et de leurs différents quartiers ainsi que des mouvements résidentiels d'entrées et de sorties du parc.

Cette source est renseignée dans la fiche thématique consacrée au logement, au foncier et à la rénovation urbaine.

Les fichiers d'état civil – Communes et IRIS

Les données sont disponibles annuellement par type d'événements domiciliés (naissances, décès et mariages). Elles sont communiquées classiquement par commune ; la disponibilité par quartier varie selon les systèmes d'information des communes.

Ces statistiques annuelles sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où les événements ont lieu. Le lieu de l'événement est celui du domicile. Les événements d'une année N sont décrits dans les limites communales du 1er janvier de l'année N+1.

Elles permettent de mesurer à une échelle très fine – et à défaut de recensement récent – les mouvements naturels de la population.

L'Insee a réalisé un géocodage des fichiers des naissances 2005 et 2006 à l'échelon de l'IRIS à partir des statistiques de l'état civil. Ce processus suppose la disponibilité d'une adresse de résidence dont la qualité est ici moindre que sur les autres sources. Par ailleurs, certaines naissances sont enregistrées sans référence à une adresse de domicile (naissances sous X), ce qui conduit à un géocodage en partie incomplet : les totaux communaux disponibles sur le site peuvent en effet être légèrement supérieurs.

- L'informatisation des registres d'état civil, ainsi que les exploitations pouvant en être faites, sont très inégales selon les communes.
- Les communes effectuent généralement une mise sous informatique des naissances, mais plus rarement des décès.

Pour aller plus loin

Les statistiques du conseil général et de la caisse d'allocations familiales

Le nombre de naissances par quartier est comptabilisé sur la base de l'examen médical du huitième jour communiqué au conseil général et des allocations naissance de la CAF. En outre, il est possible de suivre la participation des familles au coût des différents modes d'accueil pour vérifier la notion de mixité sociale, et d'appréhender régulièrement le taux d'activité féminine par quartier.

Cette source est renseignée dans la fiche thématique consacrée à la santé.

Exemples de travaux réalisés

- *Observation dynamique de la politique de la ville, rapport annuel 2001*, Agence d'urbanisme de Grenoble, 2002.
- *Observation dynamique de la politique de la ville, rapport annuel 2003*, Agence d'urbanisme de Grenoble, 2004.
- *Orléans centre-ville : dossier d'informations statistiques*, Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise, octobre 2007.
- *Les parcs de logement et leur occupation dans l'aire urbaine de Lille et sa zone d'influence : Un outil d'analyse du fonctionnement des parcs de logements et de la mixité sociale*, Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole, 2008.

Bibliographie

- *Comment suivre les évolutions urbaines ? Outils et méthodes : actes du séminaire de l'observation urbaine du 26 octobre 2004*, Certu, DGUHC, Insee, Fnau, Collection Aménagement et urbanisme, Certu, 2005, 77 p.
- *Pour comprendre le recensement de population*, Insee Méthodes, n° hors série, mai 2005.

Lien : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=imeths01>

- *Méthodes d'estimations de population : comparaisons et seuils de validité*, Certu – CETE Normandie-Centre, rapport d'étude, 86 p., décembre 2005.

Lien : http://www.certu.fr/catalogue/product_info.php?products_id=1081&language=fr

- *Observatoire national des zones urbaines sensibles, rapport annuel 2006 (Habitat – Logement, Mouvements résidentiels et dynamique des quartiers, pp. 166-193)*, Délégation interministérielle à la ville, 2007.

Objectifs	Champs	Indicateurs	Sources	Rythme d'actualisation	Échelles territoriales	Disponibilités nationales
État des lieux	Population et structure démographique	Nombre d'habitants	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS, quartiers prioritaires des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) (estimation RP 1999)	Site Internet SIG (système d'information géographique) Ville, site Internet de l'Insee
		Nombre d'habitants par sexe, âge détaillé, état matrimonial, type d'activité (actif ou inactif), catégorie socioprofessionnelle	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Densité de population	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Part de la population de moins de 16 ans dans la population totale	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Part de la population de plus de 60 ans (par rapport à la population totale)	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Indice de vieillissement (population de plus de 60 ans rapportée à la population de moins de 20 ans)	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Nombre d'actes de naissances	Insee, services municipaux - Fichiers d'état civil	Annuel	Commune, IRIS (pour les communes de plus de 10 000 habitants)	Site Internet de l'Insee
	Nombre d'actes de décès	Services municipaux - Fichiers d'état civil	Annuel	Données infracommunales à négocier avec les structures responsables		
	Composition des ménages et des familles	Nombre de ménages	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Nombre de personnes (1, 2, 3, 4, 5 et plus) par ménage	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee

Objectifs	Champs	Indicateurs	Sources	Rythme d'actualisation	Échelles territoriales	Disponibilités nationales
État des lieux	Composition des ménages et des familles	Nombre total de ménages par sexe, âge et type d'activité de la personne de référence du ménage	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Part des couples (avec ou sans enfant), familles monoparentales et personnes isolées sur le total des ménages	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Nombre total de ménages par âge de la personne de référence du ménage	Filocom	Tous les deux ans	Section cadastrale ZUS et quartier (demande spécifique à la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI))	
		Nombre de ménages par tranches de revenus par unité de consommation	Filocom	Tous les deux ans	Section cadastrale ZUS et quartier (demande spécifique à la DAEI)	
		Composition familiale (famille monoparentale, couple avec ou sans enfant, nombre de personnes par ménage)	Filocom	Tous les deux ans	Section cadastrale ZUS et quartier (demande spécifique à la DAEI)	
		Ancienneté dans le logement	Filocom	Tous les deux ans	Section cadastrale ZUS et quartier (demande spécifique à la DAEI)	
	Nationalité	Part de la population française sur la population totale	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Part de la population étrangère dont CEE et hors CEE sur la population totale	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Part des ménages étrangers dont CEE et hors CEE sur le total des ménages	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
	Population spécifique	Part des allocataires étudiants sur l'ensemble des ménages	CAF	Annuel	Données infracommunales à négocier avec les structures responsables	

Objectifs	Champs	Indicateurs	Sources	Rythme d'actualisation	Échelles territoriales	Disponibilités nationales
État des lieux	Population spécifique	Part des enfants âgés de 0 à 2 ans révolus bénéficiant d'une aide à la garde sur le total des enfants d'allocataires	CAF	Annuel	Données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
		Part des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)	CAF, Insee	Annuel	Données infracommunales à négocier avec les structures responsables	Site Internet SIG Ville (données communales)
		Proportion de la population scolaire et en formation	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Part des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)	CAF, Insee	Annuel	Données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
Dynamique et analyse d'évolution	Évolution de la population et de la composition des ménages	Évolution dans le temps des indicateurs d'état des lieux				
	Mobilité résidentielle	Caractéristiques des ménages ayant emménagés selon leur lieu de naissance et leur lieu de résidence (catégorie socioprofessionnelle, structure par âge, composition familiale...)	Insee - Recensement de population	Intercensitaire, annuel dans le cadre du recensement rénové de la population	ZUS, ZRU, ZFU, IRIS	Site Internet SIG Ville, site Internet de l'Insee
		Nombre et caractéristiques des emménagés récents par rapport à l'ensemble des ménages	Filocom	Tous les deux ans	Section cadastrale, ZUS et quartier (demande spécifique à la DAEI)	
Actions, dispositifs mis en œuvre	Adaptation des services et équipements aux évolutions démographiques	Nombre et type d'actions mises en œuvre pour adapter les services et les équipements à l'évolution de la population du quartier	Commune	Selon disponibilités locales	Données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
	Accueil des nouveaux habitants	Nombre et type d'actions d'information mises en œuvre pour accueillir les nouveaux habitants	Commune	Selon disponibilités locales	Données infracommunales à négocier avec les structures responsables	

Objectifs	Champs	Indicateurs	Sources	Rythme d'actualisation	Échelles territoriales	Disponibilités nationales
Actions, dispositifs mis en œuvre	Aide aux populations spécifiques	Part des bénéficiaires d'une prestation du centre communal d'action sociale (CCAS)	CCAS	Annuel	IRIS (pour certaines villes), données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
		Public de la restauration à domicile	CCAS	Annuel	IRIS (pour certaines villes), données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
		Public des espaces personnes âgées	CCAS	Annuel	IRIS (pour certaines villes), données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
		Public des logements foyers	CCAS	Annuel	IRIS (pour certaines villes), données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
		Public des maisons de retraite	CCAS	Annuel	IRIS (pour certaines villes), données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
		Public des services infirmiers à domicile	CCAS	Annuel	IRIS (pour certaines villes), données infracommunales à négocier avec les structures responsables	
		Public du service social	CCAS	Annuel	IRIS (pour certaines villes), données infracommunales à négocier avec les structures responsables	